

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 septembre 2018

**Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 2

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 03/10/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 03/10/2018
(accusé de réception du 03/10/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Admission en non-valeur

Les créances dont le caractère irrévocable a été constaté peuvent faire l'objet d'admission en non-valeur sur proposition annuelle du comptable.

L'admission en non-valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable public les créances irrécouvrables. Contrairement à la remise gracieuse, elle ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur revient à meilleure fortune.

Pour rappel, les admissions en non-valeur présentées par le comptable et votées par l'assemblée délibérante en 2017 s'élevaient à 64 464,42 €.

Madame le trésorier principal sollicite l'admission en non-valeur de créances en 2018 correspondant à des titres de recettes émis par la Ville de Quimper entre 2002 et 2017 dont le produit n'a pu être recouvré.

Le montant global s'élève à 193 830,15 € et se répartit de la manière suivante :

- Sur le budget principal : 89 095,62 €

	Poursuites sans effet	Procédures de rétablissement personnel
- Restauration scolaire, garderies et centres de loisirs, crèches	48 299,78 €	16 911,42 €
- Taxe locale sur la publicité extérieure	587,82 €	

- Redevances d'occupation des Halles Saint François	690,44 €	
- Occupation du domaine public (terrasses, étals, grand marché, stationnement)	7 240,88 €	
- Droits de voirie et dégradation sur mobilier urbain	5 694,59 €	3 253,18 €
- Interventions service propreté	752,70 €	
- Prêts étudiants	1 142,19 €	
- Droits d'inscriptions CMAD	1 528,68 €	
-Autres créances (loyers,, recettes musée, recettes funéraires, remboursement de justice...)	2 713,44 €	280,50 €
Total	68 650,52 €	20 445,10 €

- Sur le budget location et camping : 104 734,53 €

	Clôture pour insuffisance d'actif
- Loyers 2010/2011 16 rue Haute Faiencerie de Quimper HB	87 204,27 €
- Loyers 149 bis avenue du Corniguel Atelier Naval de l'Odet	12 481,69 €
- Loyer 19 bis avenue de la Libération Saint Martin de Bretagne Redevances	5 048,57 €
Total	104 734,53 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'admettre en non-valeur les créances ci-dessus énumérées.